



Journée de la justice participative

Le ministre de la Justice du Québec en 2016 a déclaré que le 3^e jeudi d'octobre est celui de la justice participative qui correspond aussi à la journée mondiale de la résolution des conflits fixée à la même date depuis 2005.



La justice participative, qui est plus proche du citoyen, a notamment comme objectif de faire participer activement les parties à la résolution d'un différend ou d'un conflit.

Cette résolution peut se faire par les moyens de prévention et de règlements des différends. Ces moyens utilisent la collaboration et la participation des parties pour trouver des solutions qui leur soient satisfaisantes et à des coûts réduits. L'ombudsman de Sherbrooke fait partie de ces moyens de règlement des différends.

La justice participative considère divers aspects du différend comme l'équité, les coûts, la relation future des parties afin de trouver des solutions adaptées, aux besoins et aux intérêts des parties.

L'ombudsman est une personne neutre qui analyse l'ensemble de la situation qui lui est soumise et qui permet à chaque partie d'exprimer son point de vue et ses idées sur le différend et les options de solutions, en tout respect. Cela permet de rétablir une communication saine et la confiance entre les parties.

L'ombudsman facilite les échanges et explore avec vous les solutions possibles pour régler le différend de manière satisfaisante pour toutes les parties.

Traditionnellement le règlement d'un différend se faisait dans une culture de confrontation ou un tiers, un juge ou un tribunal tranchait le litige. Aujourd'hui, la justice participative permet aux citoyens d'être acteurs dans la résolution de leur propre litige.

L'approche de règlement des différends offre une nouvelle perspective en adoptant une culture de règlement plutôt qu'une culture de confrontation. Elle vise le règlement satisfaisant du différend pour toutes les parties et ainsi permet ainsi à celles-ci de participer à la solution.

L'ombudsman municipal est un organisme indépendant, apolitique, neutre et impartial qui traite les demandes des citoyennes et des citoyens qui croient être lésés par une action, une omission ou une décision de l'administration municipale. Ses services sont gratuits et facilement accessibles. Son approche nécessite la collaboration des parties impliquées. Il les accompagne dans la recherche de solutions et ses interventions permettent souvent qu'un problème ne se transforme en litige majeur. Le rôle de l'ombudsman s'inscrit donc dans le concept de la justice participative.

Venez nous rencontrer au Salon de la FADOQ Estrie, les 28 et 29 octobre 2023 au Centre de Foires de Sherbrooke. Il nous fera plaisir de discuter avec vous et de vous informer de notre rôle et de notre mandat. Vous pouvez également nous rejoindre au 819 563-7352 ou visitez notre site web à <https://ombudsmansherbrooke.ca/>.

